

On ne peut pas dire n'importe quoi au nom du « bien-être » animal

Vendredi 10 décembre 2022 - N°373



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Les débats concernant le « bien-être » animal se sont imposés à tous ces dernières années et l'ensemble de la communauté des courses a bien compris qu'on ne peut pas passer à côté du sujet

Il n'est évidemment pas question de contester l'intérêt ni l'importance de ce qui est devenu petit à petit un débat de société. Mais j'en dénonce depuis le début les excès et les caricatures qui peuvent conduire des fractions de l'opinion bien travaillées à considérer le « politiquement correct » comme une vérité universelle et à ne pas hésiter les raccourcis et les condamnations hâtives. Comment accepter qu'on cherche à nous imposer un sentiment de culpabilité que nous devons combattre ?

Quand le débat glisse vers la caricature

Je ne peux évidemment qu'approuver que des règles viennent encadrer le comportement de l'homme à l'égard des animaux. Dans la même logique, j'ai

toujours voté, dans les instances de France Galop, les propositions allant dans le sens d'une meilleure prise en compte du « bien-être » du cheval et les dispositifs financiers permettant de faire financer les actions de l'Institution par les propriétaires et les éleveurs, par exemple à travers l'action de l'Association Au-delà des Pistes.

Mais, à l'occasion de débats que nous avons eu sur ces sujets, j'ai souvent souligné que l'objectif des militants de la cause animaliste n'était souvent pas de nous encourager à adopter des règles de « bonnes pratiques » mais de faire interdire notre activité. A titre d'exemple, jamais une association soi-disant au service de la cause animaliste n'a noté la politique de limitation de l'usage de la cravache. Peu importe qu'on limite à 12, à 8 puis à 5 coups puisque l'objectif est d'interdire les courses et, comme l'a montré l'actualité de la semaine dernière, l'équitation de manière générale. Pour ces extrémistes aux tendances liberticides, on ne devrait plus pouvoir monter sur un cheval car celui-ci n'aura pas formellement donné son accord.

La semaine dernière c'est l'Association « Paris Zoopolis » qui a demandé à la Ville de Paris d'interdire les promenades à poneys dans les parcs et jardins parisiens qui permettaient de familiariser les plus jeunes citoyens avec les équidés. Une porte ouverte vers le but ultime : l'interdiction progressive de monter à cheval... Une pétition circule avec quelques milliers de signatures. D'un débat utile on aura versé dans une caricature ridicule.

Un sentiment de culpabilité immérité

Face aux excès, nous ne devons rien céder. Nous avons des arguments qui ne sont ni de façade ni de communication orientée. Nous pouvons proclamer sans aucun frein tous les soins et même tout l'amour que nos entraîneurs et leur personnel d'écurie, nos éleveurs, nos jockeys, accordent aux chevaux du cycle des courses et de l'élevage.

Le modèle institutionnel n'est pas en reste. La fermeté des commissaires dans le domaine des soins, y compris sanitaires n'est pas niable. Sur les hippodromes et pendant les courses, le respect de nos chevaux est plus qu'une règle : un impératif de vie. Les jockeys, les personnels d'écurie et de piste n'ont pourtant pas besoin de contraintes pour respecter des animaux auxquels ils consacrent leur vie. Les sanctions de manquements éventuels peuvent être d'autant plus dures qu'ils sont exceptionnels et réprouvés fermement par l'ensemble des parties.

Faire savoir ce que nous faisons (si) bien et avec tant de soins est important. La Fédération Nationale a développé un certain nombre d'actions de communication bienvenues que nous sommes toujours prêts à relayer. Les journées portes ouvertes du type « La Route des Étalons » sont autant d'occasions pour chacun de vérifier avec quel luxe d'attention (et dans pas mal de cas avec quel luxe tout court) on élève, on soigne, on entretient les chevaux. Les entraîneurs sont aussi prêts à ouvrir leurs portes pour faire la démonstration -s'il en est besoin- qu'ils aiment les chevaux et leur consacrent toute l'attention nécessaire. Il y a quelques semaines j'ai eu l'occasion d'accompagner des parlementaires et représentants de ministères à Chantilly, reçus par Carlos Laffon-Parias. Nul doute que nos interlocuteurs ont bien compris l'importance accordée à cette démarche.

Les dirigeants des courses l'ont intégré aussi dans leurs actions et leurs investissements. Les obstacles et les barres d'appels, les installations, les services vétérinaires sont l'objet d'efforts financiers importants. Lors du séminaire de l'Obstacle conduit par France Galop, les discussions et propositions d'actions sur ces sujets ont été constructives.

Ça suffit. S'il y a toujours, dans tous les milieux et toutes les professions, des brebis galeuses, l'immense majorité des professionnels des courses a choisi ces métiers par amour du cheval. Ils vivent avec eux en parfaite harmonie, en symbiose. Nous n'avons aucune raison, sous une pression de quelques lobbyistes relayés plus ou moins servilement par des médias complaisants, de baisser la tête.

Ne nous trompons pas de débat

Ne rentrons donc pas dans le jeu que des extrémistes animalistes militants essayent de nous imposer. Nous ne devons pas avoir honte de ce que nous sommes, de ce que nous faisons et, au contraire, nous pouvons valoriser notre système.

Lors d'une récente rencontre avec Jérôme Bascher, sénateur et conseiller départemental de l'Oise, j'ai entendu avec intérêt son analyse du sujet : la notion de « bien-être » animal lui apparaît une notion humaine et abstraite. L'important est donc à ses yeux de tout faire pour lutter contre la maltraitance envers les animaux. Voilà un combat mieux précisé et qui mérite notre attention, sans concessions et de la part de tous, celles de tous les acteurs des courses, des commissaires et organisateurs de courses comme celle du législateur.

(Vous pouvez retrouver les propos du sénateur Bascher exprimés sur la chaîne Youtube « associationpp »)

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr